BOOSTEZ VOS CHANTIERS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles ICILOC commercialise auprès de ses clients professionnels et particuliers des **engins de chantier, outillages et matériels électroportatifs**, neufs ou d'occasion.

2. Champ d'application

Toute commande passée auprès d'ICILOC implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV, à l'exclusion de tout autre document (prospectus, catalogues, conditions d'achat du client, etc.).

3. Devis et commandes

- Les devis établis par ICILOC sont valables 5 jours à compter de leur date d'émission.
- La commande devient ferme dès la signature du devis.
- ICILOC se réserve le droit de refuser ou de suspendre une commande en cas d'incident de paiement antérieur ou de doute sur la solvabilité du client.

4. Prix

- Les prix s'entendent hors taxes (HT) sauf mention contraire, selon le tarif en vigueur au jour de la commande.
- Ils peuvent être révisés en cas de modification des coûts (matières, transport, taxes...).
- Les frais de livraison, d'emballage ou de mise en service peuvent être facturés en supplément.

5. Conditions de paiement

- Le paiement s'effectue selon les conditions indiquées sur le devis ou la facture :
 - soit comptant,
 - soit à 30 jours maximum, après acceptation préalable par ICILOC.
- Tout retard de paiement entraîne :
 - des pénalités de retard au taux légal majoré,
 - et une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (clients professionnels).
- ICILOC se réserve le droit de propriété sur les biens vendus jusqu'au paiement complet du prix.

6. Livraison

- Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif.
- Le transfert des risques s'effectue dès la remise au transporteur ou à la sortie de l'entrepôt ICILOC.
- En cas de dommage ou de perte durant le transport, il appartient au client de formuler les réserves auprès du transporteur dans les délais légaux.

7. Réception

• Le client doit vérifier l'état du matériel lors de la livraison.

- Toute réclamation doit être formulée par écrit sous 48 heures.
- Passé ce délai, le matériel sera réputé conforme à la commande.

8. Garantie

- Les matériels neufs bénéficient de la garantie constructeur selon les termes définis par celui-ci.
- Les matériels d'occasion sont vendus en l'état, éventuellement après révision, sans garantie sauf stipulation contraire.
- Toute intervention non autorisée sur le matériel entraîne la perte de la garantie.

9. Responsabilité

ICILOC ne saurait être tenue responsable des dommages indirects (perte de production, immobilisation de chantier, perte de bénéfice, etc.) résultant d'une panne, d'un retard ou d'une mauvaise utilisation du matériel vendu.

10. Retour de matériel

Aucun retour de matériel ne sera accepté sans accord préalable écrit d'ICILOC.

Les produits doivent être retournés dans leur emballage d'origine, en parfait état, aux frais du client.

11. Réserve de propriété

ICILOC conserve la **propriété pleine et entière** des biens vendus jusqu'au **paiement intégral** du prix, conformément à l'article 2367 du Code civil.

Jusqu'à cette date, le client ne peut ni revendre, ni nantir, ni céder les produits sans l'accord d'ICILOC.

12. Force majeure

ICILOC ne saurait être tenue responsable d'un retard ou d'une non-exécution dû à un cas de **force majeure** (intempéries, grèves, incendie, rupture d'approvisionnement, etc.).

13. Protection des données

Les données personnelles collectées dans le cadre de la vente sont nécessaires à la gestion commerciale et comptable. Conformément au RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

14. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera de la **compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social d'ICILOC**, sauf disposition légale contraire.

ETS LIBES SARL – ICILOC – N° DE SIRET 512 631 060 00021 – CODE APE 7732Z - ADRESSE N°6 - RD 909 - 34480 LAURENS – AGENCE : 7H30-12H00 ET 13H30-18H00

Nom et signature du client (mention bon pour accord)	Signature ICILOC